



QUESTIONS ET RÉPONSES 001

Ce document est émis pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant la DP # ISDE204290 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉS.

Question n° 1 :

En ce qui concerne les opportunités d'approvisionnement futures en ce qui concerne le système de surveillance et d'alerte des perturbations GNSS : Le Canada peut-il confirmer que le soumissionnaire retenu pour ISED204290 ne sera pas exclu, disqualifié ou considéré comme inéligible pour participer aux futurs appels d'offres d'un système de surveillance et d'alerte des perturbations GNSS ?
Système/Solution requis pour le Canada?

Réponse n° 1 :

Le soumissionnaire retenu pour la demande de proposition ISDE204290 pourrait participer aux appels de propositions futurs liés à un service canadien de surveillance et d'alerte des perturbations du GNSS.

Question n° 2 :

En ce qui concerne les critères cotés, TC2, point c) Effectuer une analyse coûts/avantages : Le Canada peut-il confirmer que son intention est bien une analyse coûts/avantages et non une analyse de réalisation des avantages ?

Réponse n° 2 :

Le point c) du critère côté CTC2 vise à évaluer l'expérience de l'expert-conseil en processus opérationnels dans la réalisation d'analyses, conformément à la section 4.2.4 de l'énoncé des travaux, « Conclusion sur la valeur et la faisabilité de l'investissement ». L'expérience en analyse des coûts et des avantages et l'expérience en réalisation des avantages seront considérées comme étant équivalentes.